

AVANT DE DÉMARRER OU DE CONDUIRE



Si le véhicule est impliqué dans une collision, il doit être vérifié par un distributeur/réparateur agréé ou par du personnel compétent avant de reprendre la route.

Remarque : le véhicule est équipé d'un bouton d'appel d'urgence SOS et d'un bouton d'appel en cas de panne. Voir page 221, **INCONTROL REMOTE PREMIUM**.

APRÈS DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME DE PROTECTION DES PIÉTONS



N'essayez pas d'ouvrir le capot si le système de protection des piétons s'est déployé.

Vous devez arrêter le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger.

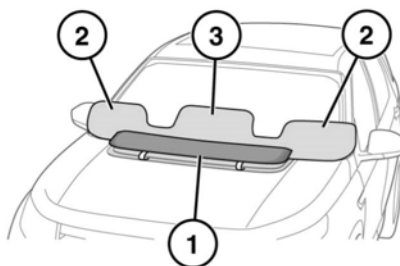
Les feux de détresse sont activés et ne peuvent être éteints que par une pression sur le bouton START/STOP pour arrêter le moteur et le remettre en marche.

Le message d'avertissement **CONTRÔLER SYSTÈME PIÉTON** apparaît sur l'afficheur de messages et le véhicule doit être transporté chez le distributeur/réparateur agréé le plus proche. Le véhicule ne doit pas être conduit lorsque le système de protection des piétons s'est déployé.

Remarque : si le message d'avertissement **CONTRÔLER SYSTÈME PIÉTON** apparaît sur l'afficheur de messages alors que le capot ne s'est pas déployé, le véhicule doit être conduit immédiatement chez le distributeur/réparateur agréé le plus proche. Il peut cependant être conduit.

Si le bouclier avant subit des dégâts importants, il doit être inspecté par un distributeur/réparateur agréé dès que possible.

REMBALLAGE DE L'AIRBAG PIÉTON

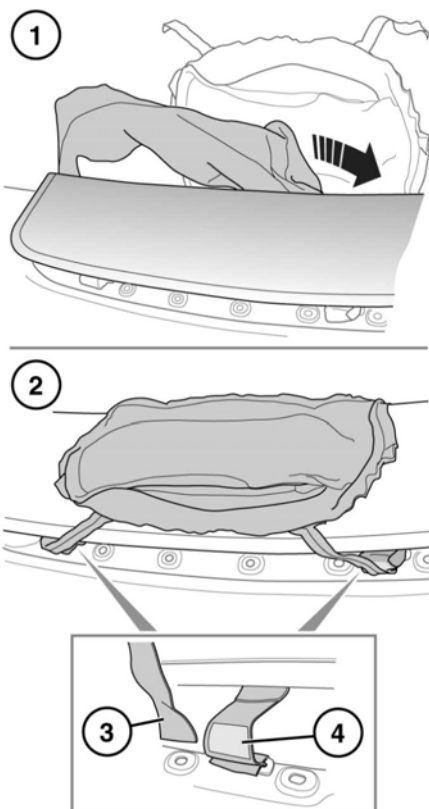


E166795

1. Cache d'airbag.
2. Panneaux latéraux d'airbag gonflés.
3. Panneau central d'airbag gonflé.

Rangez l'airbag piéton comme suit :

Remarque : si l'airbag n'est pas complètement dégonflé, repliez et compressez l'airbag pour chasser l'air avant de commencer à le remballer.



E106796

1. Rabattez les deux panneaux latéraux de l'airbag sur le véhicule et passez-les en dessous du cache d'airbag.
2. Tirez le panneau central d'airbag sur le cache d'airbag.
3. De chaque côté, tirez le panneau central d'airbag autant que possible. À l'aide des bandes velcro, attachez les sangles du panneau d'airbag central (3) sur les sangles du cache d'airbag (4).

Après le remballage, si les conditions le permettent, le véhicule doit être conduit avec précaution chez un concessionnaire/réparateur agréé pour vérifier qu'il n'a pas été endommagé et pour le remplacement de l'airbag piéton.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES SUR LES ÉVÉNEMENTS

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données sur les événements (EDR). Un EDR a pour fonction principale d'enregistrer, dans certaines situations de collision ou de quasi-collision, telles que le déploiement d'un airbag ou le heurt d'un obstacle sur la route, les données qui permettront de comprendre le fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant un intervalle de courte durée, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Le fonctionnement de divers systèmes du véhicule.
- Le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- Si et avec quelle force le conducteur appuyait sur la pédale d'accélérateur et/ou de frein.
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles se sont produites les collisions et les blessures.

Remarque : les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement en cas de collision significative ; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par exemple, nom, genre, âge et emplacement de la collision) n'est enregistrée. Cependant, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient recouper les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles généralement collectées en cas d'enquêtes menées dans le cadre de collisions.

Pour lire les données enregistrés par un EDR, un équipement spécial ainsi qu'un accès au véhicule ou à l'EDR sont nécessaires. En plus du constructeur du véhicule, des tiers, tels que les forces de l'ordre, disposant de l'équipement spécial requis pour ce genre d'activité, peuvent lire les informations s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Corée du Sud uniquement

Notez que ce véhicule intègre un enregistreur de données sur les événements (EDR).

Un EDR enregistre les informations sur la conduite au moment d'un accident (vitesse d'avancement, application de la pédale de frein et de la commande d'accélérateur, etc.) et s'active pour confirmer les informations enregistrées.

Les informations de l'EDR permettent de mieux comprendre les circonstances d'un accident.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES D'ENTRETIEN

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule peuvent rassembler et stocker des informations de diagnostic relatives à votre véhicule. Ces informations peuvent concerner le fonctionnement ou l'état de divers systèmes et modules du véhicule, tels que le moteur, l'accélérateur, la direction ou les freins.

Pour pouvoir assurer correctement le diagnostic et l'entretien du véhicule, un distributeur/réparateur agréé peut accéder aux informations de diagnostic en se connectant directement au véhicule.